

# MATCH NATIONAL INTERPROVINCES

## REGLEMENT



2009-2012

## 1. GENERALITES

1.1 Il est organisé une rencontre interprovinces sur piste, destinée aux catégories cadets et scolaires, filles et garçons.

1.2 Les Comités provinciaux supportent les frais de leurs équipes.

## 2. ORGANISATION

2.1 Le Conseil d'administration de la LRBA confie l'organisation de la rencontre à un cercle d'une des provinces participantes.

2.2 La rencontre est organisée de préférence dans un lieu central.

## 3. PROGRAMME (alternant)

### 3.1 Cadettes filles

100-200-400-500-1500-80H-300H-4x100-hauteur-longueur-perche-triple saut-poids-disque-javelot.

### 3.2 Scolaires filles

100-200-400-800-1500-3000-100H-400H-4x100-hauteur-longueur-perche-triple saut-poids-disque-javelot.

### 3.3 Cadets garçons

100-200-400-800-1500-100H-300H-4x100-hauteur-longueur-perche-triple saut-poids-disque-javelot.

### 3.4 Scolaires garçons

100-200-400-800-1500-3000-110H-400H-4x100-hauteur-longueur-perche-triple saut-poids-disque-javelot.

En 2009: pas de triple saut pour les cadets filles et garçons et pas de disque pour les scolaires filles et garçons.

En 2010: pas de triple saut pour les scolaires filles et garçons et pas de disque pour les cadets filles et garçons.

En 2011: pas de triple saut pour les cadets filles et garçons et pas de javelot pour les scolaires filles et garçons.

En 2012: pas de triple saut pour les scolaires filles et garçons et pas de javelot pour les cadets filles et garçons.

## 4. NOMBRE D'ESSAIS / HAUTEURS DE LA BARRE / PLANCHE AU TRIPLE SAUT

4.1 Nombre d'essais: conformément aux règlements sportifs de la LRBA.

4.2 Hauteurs successives de la barre **à la hauteur:**

Hauteur Cadettes filles : 1.20-1.30-1.35-1.40-1.43-1.46 + 3cm

Hauteur Scolaires filles : 1.30-1.40-1.45-1.50-1.53-1.56 + 3 cm

Hauteur Cadets garçons : 1.40-1.50-1.60-1.65-1,70-1.75 + 3 cm

Hauteur Scolaires garçons : 1.50-1.60-1.70-1.75-1.80-1.83 + 3 cm

#### 4.3 Hauteurs successives de la barre à la perche:

Perche Cadettes filles : 1.80-2.00-2.20-2.40-2.50-2.60 + 10 cm

Perche Scolaires filles : 2.00-2.20-2.40-2.50-2.60-2.70 + 10 cm

Perche Cadets garçons : 2.00-2.20-2.40-2.60-2.80-2.90 + 10 cm

Perche Scolaires garçons : 2.40-2.60-2.80-2.90-3.00-3.10 + 10 cm

#### 4.4 Planche au triple saut:

Cadets garçons : 9m en 11m

Cadettes et Scolaires filles : 7m, 9m en 11m

Scolaires garçons : 9m, 11m en 13m

## 5. REGLEMENT

5.1 L'attribution des couloirs et l'ordre des essais est établi par le secrétariat de l'organisation, selon les règles applicables dans les championnats de la LRBA.

5.2 Les séries sont composées selon les prestations renseignées par les athlètes.

5.3 Les courses 100m - 200m - 400m - 80H - 100H - 110H - 300H et 400H sont disputées en deux séries.

5.4 Chaque province ne peut aligner qu'un (1) athlète par épreuve individuelle.

5.5 Un athlète ne peut participer au maximum qu'à deux (2) épreuves individuelles et au relais.

5.6 Après la course de 800m, un 100m est ajouté.

5.7 Chaque province met, à ses frais, 2 officiels à la disposition du juge-arbitre.

5.8 Deux (2) délégués par province seront autorisés sur le terrain

## 6. ATTRIBUTION DES POINTS

6.1 Epreuves individuelles et relais: 13 - 11 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 - 1.

6.2 Dans les courses disputées en séries, les points sont attribués selon les temps, dans les autres épreuves selon la place. En cas d'ex-aequo, les points des places concernées sont partagés.

6.3 En cas d'ex-aequo au classement du match, la 1<sup>ère</sup> place est attribuée à l'équipe ayant enlevé le plus de victoires, tant en épreuves individuelles qu'au relais. Si l'égalité subsiste, ce sont les 2<sup>e</sup> places qui sont prises en considération, ensuite les 3<sup>e</sup>, etc. ...

## 7. ORDRE DES COULOIRS ET DES ESSAIS

7.1 Le 800m est couru en une (1) série.

7.2 En cas d'absence d'un athlète, l'ordre des couloirs reste inchangé

## **8. INSCRIPTIONS**

Au plus tard 30 minutes avant le début de chaque épreuve, selon l'horaire, les cartes d'inscription doivent être en possession du secrétariat.

## **9. RECOMPENSES**

9.1 Pour chaque podium, des médailles sont offertes par la LRBA.

9.2 Les quatre (4) équipes victorieuses et le vainqueur du classement général seront récompensés d'un trophée offert par la LRBA.